

RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Les RUP sont inquiètes pour l'avenir des aides européennes. p. 7

AGRICULTURE

Le régime de protection des obtentions végétales en question. p. 8

ENTRETIEN AVEC K. TUNGLAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TAP

« Nous n'investirons pas sans avoir de garantie sur le gaz ». p. 10

EUROPOLITIQUE

Le quotidien des affaires européennes |

Mardi 8 novembre 2011 | N° 4300 | 39^e année |

Sommaire

FOCUS

Moody's riposte

L'agence de notation financière Moody's a critiqué fortement les projets européens de réforme du secteur, estimant que s'ils étaient mis en oeuvre « *ils couperaient aux Etats et entreprises européens l'accès au marché* », dans une lettre aux dirigeants citée par *Die Welt*. Les mesures que les Européens envisagent « *augmenteraient la volatilité sur les marchés* », juge Moody's dans cette lettre signée par son patron Michel Madelain, datée du 31 octobre et adressée au ministre polonais de Finances, dont le pays assure la présidence du Conseil européen, ainsi qu'à ses homologues.

Le président Europe de Moody's Frederic Drevon et une porte-parole du ministre polonais ont confirmé au journal l'existence de la lettre.

Moody's reproche notamment aux futures propositions - la présentation du nouveau règlement en la matière étant prévue pour ce mois de novembre - de vouloir faire fixer par les autorités européennes les critères de la notation financière et de vouloir empêcher une même agence de noter un même pays plusieurs années de suite. « *Ces mesures ignorent la façon dont les investisseurs utilisent les agences de notation* », estime Moody's dans sa lettre. Quant à la possibilité d'empêcher la publication de la note d'un Etat, « *elle réduirait la confiance et créerait de la volatilité. C'est une mesure contreproductive* », a affirmé M. Drevon au quotidien allemand.

EUROGROUPE

Les problèmes politiques en Grèce et Italie affectent la zone euro

Par Sarah Collins

Les ministres des Finances de la zone euro se réunissent dans la soirée du 7 novembre pour discuter à nouveau des moyens de consolider le Fonds européen de stabilité financière, alors que les problèmes de politique intérieure en Grèce et Italie menacent de saper les efforts déployés pour endiguer la crise de la dette. Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à des décisions lors de cette réunion, qui, a-t-il ajouté, doit surtout servir à « *connaître la situation exacte en Grèce aujourd'hui et à parler des intentions du gouvernement italien* ». Une nouvelle réunion extraordinaire est prévue pour le 17 novembre.

GRÈCE

Le ministre grec des Finances Evangelos Venizelos s'est entretenu avec M. Juncker, ainsi qu'avec le commissaire aux Affaires économiques Olli Rehn, avant la réunion. Il a annoncé que la Grèce avait réussi à former un gouvernement d'union. « *C'est la preuve de notre engagement et de notre capacité à mettre en œuvre le programme [de sauvetage UE-FMI] et de reconstruire notre pays* », a-t-il affirmé. Le gouvernement devrait être dirigé par l'ancien vice-président de la Banque centrale européenne Lucas Papademos, l'actuel Premier ministre George Papandréou ayant été contraint de démissionner. Le sommet de la zone euro du 27 octobre avait accepté un second plan de renflouement,

mais le gouvernement attend toujours le versement d'une tranche de 8 milliards d'euros de son premier plan totalisant 110 milliards. Selon M. Juncker, il y a peu de chance que la réunion se prononce sur l'opportunité de libérer ce montant, ceci dépendant des « *réponses* » données par M. Venizelos. Olli Rehn a déclaré qu'il était « *essentiel que la Grèce restaure la confiance de ses partenaires européens en créant un gouvernement de coalition d'unité nationale* ».

ITALIE

Le Premier ministre italien, Silvio Berlusconi, est aussi en butte à des problèmes politiques, même s'il a nié, le 7 novembre, être sur le point de démissionner. Les coûts d'emprunt du pays ont atteint des records depuis l'introduction de l'euro - proches des niveaux atteints au moment où l'Irlande et le Portugal ont été obligés de solliciter l'aide de l'UE et du FMI - alors que M. Berlusconi était confronté à un vote budgétaire du parlement, crucial dans le contexte d'une rébellion de parlementaires qui serait susceptible d'anéantir sa faible majorité. La Commission européenne envoie cette semaine une équipe d'experts à Rome pour enquêter sur la manière dont le gouvernement met en place le plan d'austérité promis de 59 milliards d'euros, suite aux doutes qui ont plané sur la capacité de M. Berlusconi à appliquer ce plan. « *Il est essentiel à présent que l'Italie respecte ses objectifs budgétaires, veille à leur mise en* (suite p. 4)

EUROPOLITIQUE

LE QUOTIDIEN DES AFFAIRES EUROPEENNES

Nous avons les détails !



Des infos pour les
euro-professionnels

www.europolitique.info

Oui, je souhaite m'abonner à *EUROPOLITIQUE* :

- 6 mois**, soit 112 numéros (version papier + HTML + PDF) au prix de **955 €⁽¹⁾**.
- 1 an**, soit 223 numéros (version papier + HTML + PDF) au prix de **1820 €⁽¹⁾**.
- 6 mois**, soit 112 numéros (PDF + HTML) au prix de **860 €⁽¹⁾**.
- 1 an**, soit 223 numéros (PDF + HTML) au prix de **1640 €⁽¹⁾**.

Je souhaite recevoir *Europolitique* en : français anglais

Je souhaite recevoir un numéro gratuit de *EUROPOLITIQUE* en : français anglais

Nom : Prénom :

Organisation : Activité :

Fonction : TVA : Non, Oui : N°

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date et signature : Pays :
Tél : Fax :
E-mail :

AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS CONNAÎTRE

VOTRE ACTIVITÉ

- Ambassades
- Associations, fédérations, syndicats, fondations, ONG
- Chambres de commerce
- Consultants et avocats
- Entreprises
- Finance, banque, assurance
- Institutions européennes
- Instituts de recherche, bureaux d'étude, universités
- Médias et communication
- Ministères et parlements nationaux
- Missions, représentations auprès de l'UE
- Autres :

VOS INTÉRÊTS

- Agro-industrie et agriculture
- Concurrence
- Consommateurs
- Énergie
- Environnement
- Finance, fiscalité et économie
- Industries et Entreprises
- Justice et affaires intérieures
- Médias PME
- Politique européenne générale
- Relations UE-pays tiers
- Science et Recherche
- Sécurité et Défense
- Social et Emploi
- Société de l'information
- Transports
- Autres :

Si l'adresse de facturation est différente de l'adresse de livraison, merci de nous l'indiquer. Veuillez payer à réception de la facture et noter que tout abonnement qui n'est pas annuel par écrit (les e-mails ne sont pas acceptés) au moins un mois avant son expiration sera automatiquement renouvelé.

(1) Prix public hors TVA et frais de port inclus.

Pour les abonnements multiples et les licences multi-utilisateurs, nous consulter. Toute commande non renseignée correctement ne sera pas prise en compte. Tout abonnement implique pour l'abonné la pleine acceptation des conditions générales de vente disponibles sur <http://www.europolitique.info>

Pour vous permettre de vous tenir au courant de nos activités, nous gardons vos coordonnées dans les fichiers de EIS, Rue d'Arlon 53, B - 1040 Bruxelles. Offre réservée aux nouveaux abonnés.

Conformément à la loi, vous pouvez accéder à ces données, en demandant la rectification et consulter le Registre de la Commission de la Vie Privée.

Merci de retourner ce coupon dûment complété par courrier à : *Europolitique*
Rue d'Arlon, 53 / B-1040 Bruxelles ou par fax au : +32 (2) 732 67 57.

Sommaire n° 4300

A la Une

RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Les RUP sont inquiètes pour l'avenir des aides européennes. **p. 7**

AGRICULTURE

Le régime de protection des obtentions végétales en question. **p. 8**

ENTRETIEN AVEC K. TUNGLAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TAP

« Nous n'investirons pas sans avoir de garantie sur le gaz ». **p. 10**

Economie, monnaie, fiscalité

Eurogroupe : Les problèmes politiques en Grèce et Italie affectent la zone euro **1**
 Conseil EcoFin : Un tableau de bord pour épingler les Etats plus faibles **4**
 Zone euro : Echos de la crise..... **5**

Entreprises et compétitivité

Télécommunications : La Commission examine un projet de réglementation polonais..... **6**

Institutions

Parlement : La plénière de décembre pourrait compter 18 députés en plus **7**

Politiques sectorielles

Régions ultrapériphériques : Les RUP sont inquiètes pour l'avenir des aides européennes **7**
 Agriculture : Le régime de protection des obtentions végétales en question..... **8**

Relations extérieures

Développement : La politique de l'UE manque toujours de cohérence (Concord) **9**

En bref

Ouverture d'un centre de recherche dédié aux médias **9**
 Baisse des ventes au détail **9**
 Fusion dans les services industriels **9**
 Financement des agro-industries en Ouganda **9**

Entretien

Kjetil Tungland, directeur général de TAP : « Nous n'investirons pas sans avoir de garantie sur le gaz » **10**

Agenda **12**

Tribune libre

Pour une Europe « paix - active » au Proche-Orient **16**

EUROPOLITIQUE

est publié par EIS (Europe Information Service S.A.), filiale du Groupe SIAC
 Rue d'Arlon, 53
 B-1040 Bruxelles
 Président administrateur
 délégué & éditeur responsable :
 René-Charles Millet
 Conseiller de la direction :
 Marc Paoloni

TÉLÉPHONE lignes directes :
 +32 2 737 77 (-)
 Ajoutez à la place des (-)
 les deux chiffres qui suivent le
 nom de votre correspondant.

E-MAIL
 Rédaction :
 redaction@europolitique.info
 Abonnements :
 abonnements@europolitique.info
 Publicité, annonces :
 publicite@europolitique.info
 Direct :
 prenom.nom@europolitique.info

RÉDACTION
 Editeur délégué &
 rédacteur en chef :
 Pierre Lemoine (20)
 Secrétaire général
 de la rédaction :
 Eric Van Puyvelde (22)
 E-mail rédaction :
 redaction@europolitique.info
 FAX rédaction : +32 2 732 66 51

Secrétariat de rédaction :
 Anne Fekete de vari (18)
 Tibor Szendrei (33)

Responsable « Editions
 Spéciales » : Rory Watson

Journalistes :
 Sarah Collins (29)
 Anne Eckstein (36)
 Tamás Kugyela (58)
 Manon Malhère (08)
 Sophie Mosca (54)
 Sophie Petitjean (06)
 Célia Sampol (60)
 Gaspard Sebag (42)
 Isabelle Smets (34)
 Joanna Sopinska (31)
 Nathalie Vandystadt (45)

Correspondants :
 USA - Washington : Brian Beary
 Asie - Séoul : Sébastien Falletti

Traduction :
 Aïda Boghossian, Betty Jackson,
 Michèle Morsa, Clémence Sebag
 Agenda, mise en page, site web :
 Geneviève Jourdain (13)
 Grégoire Maus (15)
 Christine Serville (14)

COMPTABILITÉ :
 Directeur : Pascal Duvent
 Tél : + 33 1 42 74 28 93
 Fax : + 33 1 42 47 29 00
 comptabilite@europolitique.info

MARKETING-ABONNEMENTS
 Directeur : Frédérique Carton
 Tél Abonnements : +32 2 737 77 09
 FAX Abonnements : +32 2 732 67 57
 E-mail Abonnements :
 abonnements@europolitique.info
 Responsable :
 Richard Mestré (41)

PUBLICITÉ, ANNONCES
 publicite@europolitique.info

FABRICATION
 Directeur : Philippe Gawsewitch
 Imprimerie : Identic, Bruxelles

Europolitique est publié en anglais
 sous le nom d'Europolitics.
 ISSN 1811-4113

Eurogroupe

(suite de la p. 1)

oeuvre et intensifie les réformes structurelles pouvant relancer la croissance et la création d'emplois », a déclaré M. Rehn, confirmant que la Commission avait envoyé un « questionnaire » à Rome pour obtenir plus de détails sur les réformes proposées. Un porte-parole de M. Rehn a précisé, le 7 novembre, que le texte portait sur la clarification du « calendrier » des réformes, qui n'ont été qu'esquissées jusqu'ici dans une lettre adressée par M. Berlusconi aux présidents du Conseil européen et de la Commission. Lors de la réunion du G20, la semaine dernière, l'Italie a accepté d'accueillir des représentants du FMI qui

contrôleront la mise en place des réformes, une mesure sans précédent pour ce pays qui ne bénéficie pas d'un programme de sauvetage.

FRANCE

La France a, elle, lancé son second plan d'austérité en trois mois en vue de conserver sa cote de crédit AAA. Le plan - qui vise à réduire de 7 milliards d'euros le déficit dans le budget 2012 - comprend des hausses d'impôts pour les entreprises et des baisses des dépenses sociales. Des coupes budgétaires supplémentaires - le président Nicolas Sarkozy a annoncé 11 milliards d'euros d'économies en août - sont devenues essentielles car la France doit faire face à une croissance moindre

que prévu et que ses banques doivent lever davantage de capitaux en vue du second plan de sauvetage grec.

CHYPRE

Chypre a également été durement touchée par les effets induits de la crise grecque, devenant le septième pays de la zone euro à être déclassé de deux rangs par l'agence de notation Moody's le 4 novembre (à Baa3). En cause, la « probabilité élevée » que ses banques auront besoin d'un renflouement du gouvernement (en raison de leur exposition aux dettes publiques et bancaires grecques) et la probabilité que l'Etat lui-même aura besoin d'une aide d'urgence de ses partenaires européens et internationaux. ■

CONSEIL ECOFIN

Un tableau de bord pour épingler les Etats plus faibles

Par Sarah Collins

Le Conseil EcoFin du 8 novembre tentera de finaliser le schéma du tableau de bord qui doit servir à détecter les déséquilibres économiques. Ce tableau de bord s'intègre dans un système de gouvernance économique plus vaste qui vise à prévenir les problèmes de dettes (Grèce) et la contagion aux autres pays de la zone euro.

Le tableau de bord classera les pays suivant notamment leurs niveaux d'échanges commerciaux, d'investissement, de chômage, de dette et de prix des actifs, et prévoit une alerte rapide si des seuils sont dépassés.

Les pays systématiquement en défaut d'application des recommandations de la Commission européenne pour la correction des déséquilibres pourront être sanctionnés, dans le cadre d'une nouvelle procédure de déséquilibres excessifs, proche de l'actuelle procédure pour déficit budgétaire excessif.

Néanmoins, l'Allemagne et l'Espagne divergent encore sur la manière de traiter les pays en fort excédent commercial, la première voulant éviter de subir une procédure pour déséquilibre excessif. Un accord sur ce point est jugé essentiel pour cette réunion afin de pouvoir mettre en oeuvre l'ensemble du paquet sur la gouvernance, dont la

refonte des règles sur la dette et le déficit.

Le Conseil discutera aussi de la taxe sur les transactions financières et de la crise de la dette dans la zone euro. ■

Les dix indicateurs

Balance courante; position extérieure globale nette; parts de marché à l'exportation; coûts salariaux unitaires nominaux; taux de change effectifs réels; évolution du chômage; dette du secteur privé; flux de crédit dans le secteur privé; prix de l'immobilier; dette du secteur public.

EUROPOLITIQUE

JE PENSE DONC JE LIS

Renseignements :
abonnements@europolitique.info

ZONE EURO

Echos de la crise

■ **Christine Lagarde à Moscou pour parler de la crise de la dette européenne** - La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, était le 7 novembre à Moscou pour s'entretenir avec le président Dmitri Medvedev de la crise en zone euro, pour laquelle la Russie a fait une offre d'aide financière, et des conséquences pour ce pays en cas d'effondrement des cours du pétrole. Au début de leur rencontre, le chef de l'Etat russe a expliqué qu'ils discuteront en particulier des résultats du G-20 de Cannes, en France la semaine dernière, dont les débats ont été largement dominés par les aléas de l'endettement de la Grèce et ses turbulences politiques. Moscou, aux côtés de ses partenaires du Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) a dit être prêt à participer à un plan d'aide à la zone euro via le Fonds monétaire international. La Russie a évoqué pour ce qui la concerne un montant allant « jusqu'à 10 milliards de dollars ». Mme Lagarde a dit de son côté, dans un entretien publié lundi par le quotidien *Kommersant*, qu'elle allait aborder « les problèmes sérieux » qui menacent la santé de l'économie mondiale, et donc celle de la Russie, très dépendante des cours du pétrole.

■ **Papandréou, nouvelle victime politique de la crise de la dette** - Georges Papandréou vient ajouter son nom à la liste des chefs de gouvernement européens contraints au départ en Europe en raison de la crise de la dette. Ceux du Portugal, d'Irlande et de Slovaquie ont déjà connu ce sort et d'autres, en Italie ou Espagne, pourraient suivre. En Irlande : le Premier ministre Brian Cowen est devenu la première victime de la crise avec l'échec aux législatives de février de son parti, le Fianna Fail, (centre droit) qui dominait la vie politique irlandaise depuis 80 ans. M. Cowen a été remplacé par Enda Kenny, du Fine Gael (centre droit), à la tête d'un gouvernement de coalition qui a demandé à l'UE une renégociation du plan de sauvetage accepté fin 2010 mais vécu comme une humiliation par de nombreux Irlandais. Au Portugal : le Premier ministre socialiste José Socrates a démissionné en mars 2011 après le rejet par le Parlement d'un quatrième programme d'austérité, qu'il avait présenté sans convaincre les marchés financiers.

■ **Italie : la méfiance s'accroît, les taux longs proches de 6,6 %** - Les taux à long terme de l'Italie se rapprochaient lundi 7 novembre dans la matinée de 6,6 %, du jamais vu depuis la création de l'euro, preuve d'une méfiance accrue des investisseurs vis-à-vis de la dette italienne alors que Rome est dénoncée pour son manque de crédibilité. Le rendement de

« Les troubles qui se sont produits dans les pays européens résultent uniquement de problèmes accumulés par une société (...) vivant d'acquis sociaux »

l'obligation à 10 ans, est monté à 6,596 % vers 10H15 (09H15 GMT) contre 6,371 % vendredi soir, des niveaux difficilement tenables sur le long terme et qui pèsent sur les capacités de croissance du pays. L'Italie est dans la ligne de mire des marchés depuis plusieurs mois du fait de sa dette colossale et de l'absence de mesures efficaces de la part du gouvernement italien pour rétablir ses finances publiques.

■ **Chine : le chef du fonds souverain fustige l'Etat-providence en Europe** - Le président du fonds souverain chinois CIC a fustigé l'Etat-providence responsable selon lui de la crise de la dette en Europe, exigeant des réformes contre un soutien de la Chine à la zone euro, dans une interview à la chaîne de télévision qatarote Al-Jazira. « Les troubles qui se sont produits dans les pays européens résultent uniquement de problèmes accumulés par une société en fin de course, vivant d'acquis sociaux », a déclaré Jin Liqun, qui dirige la China Investment Corporation (CIC), dans une interview diffusée dimanche. « Je pense que les lois sociales sont obsolètes. Elles conduisent à la paresse, à l'indolence, plutôt qu'à travailler dur. Le système d'incitation est complètement détraqué », a poursuivi M. Jin. « Pourquoi est-ce que les habitants de certains pays de l'eurozone devraient travailler jusqu'à 65 ans ou plus alors que dans d'autres pays, ils prennent

aisément leur retraite à 55 ans et se prélassent sur la plage? », s'est demandé le financier chinois, interrogé sur la volonté de son pays d'aider l'Europe à sortir de la crise de la dette.

■ **Le ministre canadien des Finances contre une aide du FMI à la zone euro** - Les ressources du FMI ne devraient pas être employées à aider des pays de la zone euro, qui est dans son ensemble « relativement riche » et dont « les pays les plus forts » peuvent aider les autres, a jugé dimanche 6 novembre le ministre canadien des Finances Jim Flaherty. « Le FMI est là pour aider les pays aux finances fragiles. Les pays de l'euro sont eux relativement riches », a déclaré M. Flaherty dans une interview au quotidien allemand des affaires, le *Handelsblatt*, parue lundi. « Les pays les plus forts en Europe doivent mettre à disposition des moyens de financement pour la zone euro », a ajouté ce ministre, dont le pays fait partie du G20. Selon lui, il serait difficile de justifier auprès de citoyens du Japon ou des Etats-Unis, pays eux-mêmes très endettés, qu'ils contribuent par l'intermédiaire du FMI. M. Flaherty donne également une leçon de gestion de crise aux Européens : « ne dites pas la somme exacte qui sera peut-être nécessaire (...) mais réglez le problème en mettant plus de moyens à l'oeuvre qu'il n'en faudra jamais ».

■ **L'Allemagne s'inquiète d'un recours à « son » or pour sauver l'euro** - Des politiques et médias allemands s'inquiétaient dimanche d'un recours aux réserves d'or du pays pour aider le Fonds de sauvetage de la zone euro (FESF), idée qui n'a jamais été négociée au G20, a pourtant précisé le gouvernement. « Et maintenant notre or », titrait la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) tandis que *Die Welt* s'alarmait d'une « attaque contre le Bundesbank », la banque centrale allemande qui veille jalousement à son indépendance. « Les réserves d'or et de devises de la Bundesbank n'ont jamais été l'objet de discussions pendant le G20 à Cannes », avait pourtant démenti dès samedi soir le porte-parole du gouvernement Steffen Seibert. ■

TÉLÉCOMMUNICATIONS**La Commission examine un projet de réglementation polonais**

Par Manon Malhère

La Commission a décidé de lancer un examen approfondi de la proposition de réglementation des tarifs de terminaison d'appel mobile de l'autorité réglementaire polonaise des télécommunications (UKE), le 7 novembre. C'est la première fois que l'institution, qui doute sérieusement de la

compatibilité de cette proposition avec le droit européen, applique l'article 7bis de la directive-cadre relative aux télécommunications (voir encadré).

Pour rappel, les tarifs de terminaison d'appel mobile sont les tarifs de gros facturés entre les opérateurs pour relayer des appels téléphoniques. Ces tarifs se répercutent sur les prix de détail (prix payés par

les consommateurs).

« La proposition de l'UKE suscite des inquiétudes quant au respect par le régulateur de l'obligation de promouvoir la prévisibilité réglementaire et des tarifs symétriques qui sont le reflet des coûts peu élevés liées à la fourniture de ces services », a indiqué la commissaire en charge de la stratégie numérique, Neelie Kroes.

Concrètement, dans son projet de réglementation, l'UKE propose de publier sur son site internet des tarifs recommandés et non contraignants de terminaison d'appel mobile. Or, pour la Commission, l'absence de réglementation juridiquement contraignante en la matière pourrait aller à l'encontre de ses recommandations sur le traitement réglementaire des tarifs de terminaison d'appels fixe et mobile dans l'UE, adoptées le 7 mai 2009. L'institution doute en effet que cette proposition, qui autoriserait les opérateurs à appliquer des prix supérieurs à ceux indiqués par l'UKE, n'assure pas aux différents acteurs du marché une prévisibilité et une sécurité juridique suffisantes. ■

Article 7bis

La directive-cadre relative aux télécommunications 2009/140/CE (qui modifie à nouveau la directive 2002/21/CE) prévoit à son article 7 que les autorités nationales de réglementation des télécommunications notifient à la Commission, à l'organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) et aux autorités réglementaires des autres États membres de l'Union leur projet de mesure visant à résoudre les problèmes liés au marché des communications électroniques.

L'article 7bis autorise la Commission à émettre des doutes quant à la compatibilité d'un projet de mesure réglementaire avec la législation communautaire et à lancer un examen approfondi : pendant trois mois, la Commission, l'ORECE et l'autorité réglementaire nationale coopèrent étroitement pour identifier la mesure la plus efficace et appropriée à la lumière de l'objectif du cadre réglementaire de l'UE. A la fin de l'examen, la Commission peut émettre une recommandation pour demander à l'autorité nationale visée de modifier ou de retirer la mesure discutée.



Faites des économies !

BÉNÉFICIEZ DU TARIF AVANTAGEUX D'ABONNEMENTS GROUPÉS

EUROPOLITIQUE

Renseignements : Tél: +32 (2) 737.77.09
 abonnements@europolitique.info

PARLEMENT

La plénière de décembre pourrait compter 18 députés en plus

Par Gaspard Sebag

La dernière séance plénière de l'année, les 12-15 décembre à Strasbourg, pourrait accueillir 18 nouveaux députés européens. La ratification, par les parlements ou gouvernements nationaux, du changement aux traités en vue d'augmenter temporairement le nombre de sièges de 736 à 754, devrait être terminée d'ici la fin novembre ou en décembre au plus tard. La Belgique est le dernier pays qui n'a pas entièrement ratifié le protocole à annexer aux traités.

Les neuf parlements belges ont approuvé le protocole mais, dans deux cas, l'exécutif

ne l'a pas signé. Selon un diplomate belge, cela pourrait se faire dans les jours à venir. Ensuite, les documents de ratification doivent être envoyés à Rome pour être annexés aux traités. « Avec un peu de chance, ils pourraient même être déposés en novembre, ce qui permettrait aux députés de siéger en décembre », a déclaré le diplomate à *Europolitique*. Les 18 députés supplémentaires siégeront au plus tard en janvier, a-t-il ajouté.

Comme la ratification du Traité de Lisbonne n'était pas achevée, les élections européennes de 2009 ont été organisées sur la base du Traité de Nice (736 députés, avec un maximum de 99 pour l'Allemagne et 5

pour Malte). Mais, en raison de l'évolution démographique depuis 2000, la distribution des sièges résultant du Traité de Nice était jugée inéquitable. La ratification du Traité de Lisbonne, en décembre 2009, corrige ce déséquilibre et prévoit une assemblée de « 750+1 » membres, avec un maximum de 96 sièges pour l'Allemagne et un minimum de six pour Malte, répartis selon le principe de la « proportionnalité dégressive ». Donc, l'Espagne a reçu 4 sièges supplémentaires; la France, l'Autriche et la Suède, 2 chacune; et la Bulgarie, l'Italie, la Lettonie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie et le Royaume-Uni, un chacun. ■

RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Les RUP sont inquiètes pour l'avenir des aides européennes

Par Isabelle Smets

La Martinique a passé le flambeau aux Açores pour présider, pendant une année, la conférence des présidents des régions ultrapériphériques de l'UE (RUP¹). La passation de pouvoir a eu lieu à l'occasion de la 17^e conférence des présidents de RUP qui s'est tenue les 3 et 4 novembre à Fort-de-France (Martinique). Une session qui a vu s'exprimer des présidents de régions plutôt inquiets sur les aides dont elles pourront bénéficier à l'avenir au titre de la politique de cohésion de l'UE. Et le discours qu'a prononcé Johannes Hahn, le commissaire à la Politique régionale, n'était guère rassurant à cet égard.

Même si le commissaire a assuré aux RUP avoir « travaillé dur pour sauvegarder leurs intérêts », il n'a pas caché que, dans le climat économique actuel, les discussions budgétaires sont particulièrement difficiles et qu'elles pourraient évoluer en leur défaveur. « Vos besoins sont indéniables mais ils sont en concurrence avec d'autres priorités », a indiqué Johannes Hahn. « La Commission européenne ne peut pas réduire les aides financières attribuées aux RUP pour la période 2014-2020 », a répliqué Serge Letchimy, président de la Martinique, avant de passer pour un an le relais de la présidence de la conférence à Carlos César, le président des Açores.

Les RUP veulent notamment que soit maintenue l'allocation spéciale dont elles bénéficient dans la politique de cohésion

en raison de leur situation spécifique. Pour 2007-2013, cette allocation s'élève à 35 euros/habitant/an. Mais les propositions législatives et budgétaires pour la période 2013-2020 prévoient une diminution de près de 40 % de ce budget. Pire, pour les RUP : Johannes Hahn n'a pas été en mesure de les rassurer quant à l'avenir de ce mécanisme.

« Vos besoins sont indéniables mais ils sont en concurrence avec d'autres priorités »

« Le maintien du principe de l'allocation spécifique n'est pas acquis », a-t-il dit. Et même si « la bataille n'est pas encore jouée », « ceux qui veulent voir cette allocation maintenue, si pas augmentée, devront défendre leur cas solidement au Conseil ».

A cela s'ajoute le fait que la Commission veut imposer aux RUP de consacrer au moins la moitié de l'allocation spéciale à des investissements favorisant la diversification économique, ce qui est loin d'être au goût de tous. Mais Johannes Hahn persiste : « c'est comme cela que vous aurez le plus grand retour sur investissement », a-t-il dit.

Autre sujet d'inquiétude : la création d'une catégorie de régions intermédiaires dans la future politique de cohésion de l'UE, qui ne tient pas compte du statut spécifique des RUP. C'est le cheval de bataille de la

Martinique, qui devrait perdre son statut de région de la convergence - les régions les moins développées, dont le PIB est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire - à partir de 2014 et relever de cette catégorie intermédiaire. Selon Serge Letchimy, ce changement de catégorie ferait perdre à sa région environ un tiers de son enveloppe actuelle. Sans compter que le choix des investissements finançables par les Fonds structurels est beaucoup plus réduit pour les régions qui n'ont pas le statut de « moins développées », notamment pour ce qui est des investissements dans les infrastructures.

La conférence des présidents des RUP a donc été l'occasion - une fois de plus - de demander un cadre réglementaire adapté aux spécificités des RUP et à leurs besoins effectifs. Pour ces régions, les handicaps qui sont les leurs justifient leur maintien dans la catégorie des régions les moins développées, quitte à tenir compte d'autres paramètres que le PIB, comme le taux de chômage et l'accès aux besoins élémentaires. Les instances européennes doivent accorder les actes aux discours, a indiqué Paulino Rivero Baute, le président des Îles Canaries. Des îles qui ont perdu depuis plusieurs années leur statut de région de convergence, mais qui affichent toujours un taux de chômage proche des 30 %. ■

(1) Îles Canaries, Açores, Madère, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Saint-Martin et, jusqu'au 1^{er} janvier 2012, Saint-Barthélemy

AGRICULTURE**Le régime de protection des obtentions végétales en question**

Par Louis Antoine

Le commissaire européen à la santé et la politique des consommateurs, John Dalli, a confirmé récemment son intention de modifier le régime de protection communautaire des obtentions végétales établi en 2004, qui fixe les conditions dans lesquelles un agriculteur peut auto-produire une semence (liste limitative des variétés autorisées, paiement de royalties).

Le problème de la propriété industrielle des semences a été soulevé par l'EMSA, l'organisation européenne des trieurs à façon, à l'occasion d'une audition publique sur les biotechnologies et l'agriculture qui s'est tenue au Comité économique et social européen. Sylvain Ducroquet, vice-président de cette association des prestataires au service de l'auto-production de semences par les agriculteurs, a mis en opposition le régime juridique des brevets applicable aux biotechnologies et celui de l'obtention végétale aujourd'hui applicable aux autres semences dans le cadre de la réglementation communautaire et de l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales). « *Le développement du brevet, c'est l'émergence de droits exclusifs, exigés par quelques multinationales au détriment de l'intérêt général* », a-t-il averti.

Le marché mondial annuel de la semence est estimé à 35 milliards d'euros. Chaque année les agriculteurs européens consa-

crent quelque 1,5 milliard d'euros pour la semence certifiée et 500 millions pour la semence auto-produite, dite de ferme, pour un partage équivalent des surfaces.

« PRIVILÈGE DES AGRICULTEURS »

Le régime de protection des obtentions végétales instauré par un règlement communautaire de 1994 prévoit une durée de propriété industrielle de 25 ans (30 ans dans le cas des variétés de vignes et d'arbres). Il reconnaît le principe du « privilège des agriculteurs », en autorisant ces derniers à « *utiliser sans aucune restriction quantitative, à fin de multiplication en plein air dans leur propre exploitation, et sans accord préalable de l'obtenteur, le produit de la récolte obtenu par la mise en culture, dans leur propre exploitation, de matériel de multiplication d'une variété bénéficiant d'une protection communautaire des obtentions végétales* ». Afin d'exercer ce droit, les agriculteurs, hormis les plus petits, sont « *tenus de payer au titulaire une rémunération équitable* ». Toutefois, ce « privilège » se heurte à une double limite : il ne s'applique pas aux variétés hybrides et ne vaut que pour une liste de 21 variétés.

« *Trois entreprises contrôlent plus de 45 % du marché des semences* », concentration qui « *a pour conséquence de maintenir élevés les prix des semences et de nuire à la diversité des cultures* », relève un projet de rapport du Parlement européen sur « *la chaîne de distribution des intrants agricoles* ». Le rapporteur José Bové (Verts, France) consi-

dère que « *les semences certifiées et brevetées ainsi que les redevances applicables à l'utilisation de ces semences représentent la principale cause de l'augmentation des coûts des semences pour les agriculteurs* ». « *Plus de 50 % des surfaces céréalières cultivées en Europe sont plantées avec des semences récupérées par les agriculteurs, contre 90 % en Pologne, mais il existe des obstacles à leur développement dans d'autres secteurs tels que les fruits et les légumes en raison notamment du règlement de 1994 instituant un régime de protection communautaire des obtentions végétales, selon lequel les agriculteurs sont autorisés à planter uniquement 21 variétés de semences récupérées* », souligne également le parlementaire.

Or, déplore M. Bové, « *le secteur des semences estime que le droit d'utiliser des semences récupérées constitue une dérogation qui devrait être abolie dans le cadre de la révision future de ce règlement* ».

Le rapporteur propose donc de demander à la Commission européenne et aux Etats membres « *d'appuyer les efforts visant à maintenir l'utilisation des semences récupérées par les agriculteurs, car elle présente des avantages considérables pour l'économie et l'environnement et favorise la biodiversité agricole* ». Il suggère de demander en particulier à la Commission de « *proposer la levée des restrictions applicables à l'utilisation de semences récupérées par les agriculteurs* », dans le cadre de la révision à venir du règlement de 1994. ■

www.EUROPOLITIQUE.info

Pour bien commencer la journée

Tél: +32 (2) 737.77.09
abonnements@europolitique.info

DÉVELOPPEMENT

La politique de l'UE manque toujours de cohérence (Concord)

Par Lénaïc Vaudin d'Imécourt

Pour tenter de satisfaire la demande européenne croissante en matières premières, l'UE pourrait être tentée de signer des accords de commerce inévitables avec des pays en développement (PVD) qui disposent de ressources importantes, selon Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. Les politiques européennes ne répondent pas aux objectifs de développement de l'UE, dénonce un rapport publié par cette organisation le 7 novembre. Deux semaines après la présentation par la Commission euro-

péenne de son « Programme pour le changement » qui contient des propositions sur la manière de réorganiser les priorités en matière d'aide européenne et d'augmenter l'impact de sa politique de développement, le programme soulève déjà des questions.

L'UE est le plus grand donateur mondial. La somme dépensée pour les programmes d'aide n'est pas remise en cause, mais l'engagement de l'UE en faveur du « programme de cohérence des politiques au service du développement » est mis en doute. L'eurodéputée Birgit Schnieper-Jastram (PPE, Allemagne) a relevé la présence, dans certaines politiques et certains financements européens, d'inco-

hérences susceptibles d'entraîner indirectement des dommages environnementaux et une augmentation de la pauvreté.

Le « programme de cohérence » a été accepté par l'UE en 2005 pour aider les PVD à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Mais, selon le rapport, la Commission n'a pas tenu compte de l'impact de ses nouvelles propositions politiques sur les PVD. Des accords commerciaux inévitables, la libéralisation des échanges et l'absence de protection tarifaire sapent la capacité des producteurs locaux dans les pays pauvres importateurs de denrées alimentaires à vivre de leurs récoltes, note Concord. ■

En bref**Ouverture d'un centre de recherche dédié aux médias**

La Commission européenne a annoncé le 7 novembre l'ouverture d'un centre pour le pluralisme et la liberté des médias qu'elle subventionnera à hauteur de 600 000 euros. Situé au sein du centre Robert Schuman d'études avancées de l'Institut universitaire européen (IUE) de Florence, ce centre débutera ses activités en décembre 2011. « *Le nouveau centre a un rôle important à jouer dans la recherche et l'expérimentation de nouvelles idées en matière de pluralisme et de liberté des médias susceptibles d'enrichir le débat public et les politiques* », a indiqué la commissaire en charge de la stratégie numérique, Neelie Kroes. Voir <http://www.eui.eu/DepartmentsAndCentres/RobertSchumanCentre/Index.aspx>

Baisse des ventes au détail

En septembre 2011 par rapport à août 2011, le volume des ventes du commerce de détail a diminué de 0,7 % dans la zone euro et de 0,3 % dans l'UE27, indique Eurostat le 7 novembre. En août, il avait augmenté de 0,1 % dans la zone euro et était resté stable dans l'UE27. Les plus fortes baisses ont été observées au Portugal (-3,7 %), en Slovaquie (-2,1 %) et en Espagne (-1,7 %), et

les hausses les plus marquées en Pologne (+2,4 %), au Royaume-Uni (+1,0 %) et en Lettonie (+0,9 %). Sur un an, septembre 2011, par rapport à septembre 2010, l'indice des ventes a baissé de 1,5 % dans la zone euro et de 0,8 % dans l'UE27. Les ventes du commerce de détail ont reculé dans onze États membres et progressé dans dix. Les plus fortes baisses ont été observées à Malte (-7,5 %), au Portugal (-6,2 %) et en Espagne (-5,8 %), et les hausses les plus importantes en Lituanie (+10,6 %), au Luxembourg (+8,3 %) et en Lettonie (+8,1 %).

Fusion dans les services industriels

La Commission européenne a autorisé le 7 novembre, selon la procédure accélérée, le rachat de l'entreprise allemande Thyssen Krupp Xervon, spécialisée dans le domaine des services techniques à la construction et l'entretien d'installations industrielles, par Buchen Industrie Service, société allemande également. Cette dernière fait partie du groupe Buchen qui fournit des services industriels ainsi que des services d'élimination des déchets industriels et de nettoyage industriel.

Financement des agro-industries en Ouganda

Le commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, se rend en Ouganda, les 8 et 9 novembre pour discuter des façons d'améliorer le financement des petites et moyennes entreprises dans le secteur agricole et agroalimentaire de la région, à travers des partenariats public-privé. Il rencontrera le président Yoweri Museveni et le Premier ministre Amama Mbabazi et assistera à une table ronde consacrée au thème « Un Fonds d'investissement agricole pour l'Ouganda ». Une « Déclaration d'Intentions » réitérant l'objectif de l'UE d'accroître le financement des PME en Ouganda sera signée à cette occasion. M. Piebalgs mettra également l'accent sur l'importance du commerce transfrontalier dans l'amélioration de l'économie du pays.

ENTRETIEN AVEC KJETIL TUNGLAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TAP

« Nous n'investirons pas sans avoir de garantie sur le gaz »

Par Tamás Kugyela

Le 25 octobre, l'Azerbaïdjan et la Turquie se sont mis d'accord sur les détails juridiques et commerciaux du transport gazier de la Caspienne vers l'Europe (voir *Europolitique* n° 4295). Cet accord est intervenu après l'échéance du 1^{er} octobre fixée pour la soumission des projets de gazoducs européens relatifs à l'accès au champ gazier offshore azéri Shah Deniz II. Quatre projets sont en concurrence : l'interconnecteur Turquie-Grèce-Italie (ITGI) de DEPA (Grèce) et Edison (Italie); le gazoduc trans-adriatique (Trans Adriatic Pipeline - TAP), dirigé par Statoil (Norvège) et EGL (Suisse); Nabucco, partagé par les compagnies gazières nationales de Bulgarie, Turquie, Hongrie, Autriche, Roumanie et la compagnie allemande RWE; et le South-East Europe Pipeline (SEEP) de BP. A l'occasion du « South Eastern Europe Gas Forum » organisé par TAP le 27 octobre à Bruxelles, le directeur général de TAP Kjetil Tunglund évoque les perspectives d'avenir du corridor gazier du sud pour l'Europe.

Quelle est la situation des projets en concurrence ? Qui est en tête ?

C'est le plus mauvais moment pour en juger. Tous les projets et acheteurs potentiels ont présenté leurs propositions et offres de prix à Shah Deniz (SD) dans les délais impartis. Depuis, le Consortium SD étudie les options mais n'a laissé filtrer aucune information. On peut toutefois soulever quelques points. Notamment, il était très important que l'Azerbaïdjan s'entende avec la Turquie sur le transit du gaz. Cela rend les projets TAP et ITGI plus réalistes.

TAP est en bonne place grâce à ses qualités substantielles, surtout sa conception souple. Shah Deniz est la seule entité à l'heure actuelle qui propose du gaz à vendre (10 milliards de m³ ou mmc). Nous avons prévu dans un premier temps de transporter ce volume. Mais, par la suite, il y aura davantage de gaz disponible de l'Azerbaïdjan; nous avons donc prévu de pouvoir doubler la capacité du gazoduc (soit 20 mmc

au lieu de 10), sur toute la distance de la Turquie à l'Italie, par l'ajout d'une seule station de compression. Comme l'un des critères de sélection de Shah Deniz est l'évolutivité, c'est vraiment un avantage concurrentiel.

De plus, notre trajet via l'Albanie permet de traverser la mer Adriatique en son point le moins profond ce qui donne la possibilité de se connecter aux pays du sud-est européen de façon optimale. La région souffre d'interconnexions peu performantes et du fait d'être approvisionnée par une source unique, le gaz russe. Les pays les plus durement touchés sont ceux des Balkans occidentaux. En conséquence,

l'IAP¹ qui va de la Croatie à l'Albanie via la Bosnie et le Monténégro, a signé un protocole d'accord pour pouvoir être relié à TAP. Cela contribue vraiment à l'intégration, un point qu'aucun autre projet ne peut avancer.

BP a déclaré, lors de notre conférence d'aujourd'hui, se sentir à l'aise avec les prix gaziers qui ont été présentés et les tarifs proposés pour le transport, du point de vue de SD. Pour moi, cela veut dire que les prix sont juste suffisamment élevés pour couvrir les coûts. C'est une bonne nouvelle. Il va sans dire que c'est un critère important pour eux, autrement l'information n'aurait pas filtré.

Mais quant à savoir l'importance accordée aux autres critères énumérés par le Consortium SD : rien ne filtre sur ce que sont les critères les plus importants pour eux. Ils ont cité le caractère commercial, l'évolutivité, la viabilité technique, l'opérabilité et la capacité de financement.

Comment l'Union européenne est-elle impliquée dans le processus décisionnel ?

Je pense que la Commission a un problème à ce niveau : ce n'est pas elle qui décide mais le consortium Shah Deniz, qui regroupe des entreprises commerciales. Il décidera et fera sa recommandation au gouvernement azéri. Il n'y a donc aucune place pour d'autres organismes. Quoi qu'il en soit, la Commission et d'autres ont essayé de politiser le processus en tentant d'influencer la conception de ce que serait la meilleure solution. Ils peuvent avoir une stratégie et une préférence pour l'Europe mais ils ne prendront pas la décision finale.



« Il était très important que l'Azerbaïdjan s'entende avec la Turquie sur le transit du gaz »

Le projet SEEP de BP a été présenté quelques jours à peine avant l'échéance fixée par Shah Deniz. Comment a-t-il émergé et pourquoi aussi soudainement ?

Shah Deniz nous a informés en mars qu'ils envisageaient l'option d'un approvisionnement ne passant que par la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie par un système autre que Nabucco. Pour moi, il s'agit plus d'un concept : une alternative quant à la manière de servir des consommateurs potentiels dans cette région. C'est leur idée et ils vont évaluer nos propositions et celles des autres par rapport à cette solution potentielle.

On peut se demander pourquoi ils ont décidé de le présenter quelques jours à peine avant le 1^{er} octobre. Il est clair qu'ils ne pouvaient pas s'attendre à ce que les autres projets, dont le nôtre, s'adaptent à ce fait. A ce stade, nous en étions en effet à la finalisation de notre

proposition et ils le savaient, donc l'auditoire visé aurait dû être différent. On peut se lancer dans des spéculations pour savoir de qui il aurait s'agit. Je pense que le noeud de l'affaire est qu'ils disent aux sponsors et aux appuis qu'il y a un marché sur cette route que Nabucco ne peut pas satisfaire. C'est du moins mon interprétation.

Statoil est le plus gros actionnaire de TAP, et avec BP, il est impliqué aussi dans Shaz Deniz. Quelle relation y a-t-il entre les deux compagnies ?

Je suis secondé dans TAP par Statoil, mais comme il existe de véritables murailles de Chine au niveau interne je suis coupé de toutes les informations relatives aux tractations de la compagnie concernant Shah Deniz. Cela dit, j'ai toujours eu l'impression que le concept de ce gazoduc sud-est européen s'aligne sur tous les partenaires de Shah Deniz. Statoil est entré dans TAP pour veiller à ce qu'il y ait au moins une bonne solution pour l'acheminement de leur gaz en Europe. Il se peut

donc que Shaz Deniz ait quatre options, donc nous avons fait du bon travail en encourageant la concurrence.

Quelles sont les prévisions à propos du volume de gaz disponible de l'Azerbaïdjan ? Y en aura-t-il assez pour fournir le projet Nabucco qui peut transporter 31 mmc ?

C'est précisément la question. L'Azerbaïdjan parle d'accumulation dans les couches plus profondes, dans les champs ACG² et Shah Deniz. Il pourrait s'agir d'un volume d'au moins 3 à 4 mmc. Total a du gaz à Absheron, pour environ 5 mmc. En tout, il pourrait y avoir entre 5 et 10 mmc de réserves avérées. Mais rien n'a été dit à propos du moment où ces réserves peuvent être mises à disposition. Il semblerait que ce soit impossible avant 2020. Nous ne sommes pas prêts à investir dans un gazoduc en aval sans garantie sur le gaz, donc nous concevons sur la base des volumes qu'ils veulent bien garantir, mais nous préparons un volume additionnel de 10 mmc. Je ne vois pas

comment des gazoducs plus volumineux pourront faire en sorte que leurs calculs fonctionnent.

La Commission insiste sur la nécessité de progresser et de négocier un gazoduc vers le Turkménistan. Que pensez-vous de la situation là-bas ?

Il me semble que le défi est énorme. C'est difficile à prévoir, étant donné le terrain géopolitique impliquant la Russie, l'Iran et la Chine qui ont des motivations et des intérêts différents dans cette région. Je doute vraiment que ce projet puisse être réalisé dans un avenir proche – certainement pas dans le même laps de temps que la mise en circulation du gaz de Shah Deniz II en 2017/2018.

Si l'on voit plus grand, l'Europe aura besoin d'importer beaucoup de gaz, donc je soutiens complètement les efforts déployés pour connecter le Turkménistan, mais ce sera très difficile et il faudra beaucoup de temps. ■

(1) Ionian-Adriatic Pipeline

(2) Azeri-Chirag-Guneshli

Dossiers et éditions spéciales

DOSSIERS

- Sommet du Partenariat oriental, n°4271, 26/9/2011
- Marchés publics et pays tiers, n°4260, 9/9/2011
- Libre circulation et immigration, n°4227, 23/6/2011
- La gouvernance économique, n°4221, 15/6/2011
- Dans un an, l'Initiative citoyenne européenne, n°4191, 29/04/2011
- Défis migratoires, n°4180, 11/04/2011
- UE/Méditerranée : nouvelle donne, n°4167, 23/03/2011
- L'efficacité énergétique en chantier, n°4154, 4/3/2011
- Les services publics d'intérêt général, n°4151, 1/3/2011
- Barroso II, Un an, n°4137, 9/2/2011
- Relations UE/Etats-Unis, n°4086, 19/11/2010
- Les PME dans l'expectative, n°4063, 14/10/2010
- Stratégie envers l'Asie (ASEM 8), n°4054, 1/10/2010
- Le Service diplomatique européen, n°4039, 10/09/2010
- Les enjeux de l'Arctique, n°4033, 02/09/2010
- Coopération UE/Australie, n°3982, 21/05/2010
- Avenir du Kosovo, n°3972, 05/05/2010
- SESAR, révolution du trafic aérien, n°3971, 04/05/2010

- Les CDS, n°3954, 09/04/2010
- Protection des données privées, n°3942, 19/03/2010

EDITIONS SPÉCIALES

- Fonds structurels 2014-2020: Les Nouvelles Règles, n°4280, 7/10/2011,
- Ce que la Pologne nous prépare, n°4233, 1/7/2011
- Mobilité des sociétés, n°4229, 29/6/2011
- Jeux en ligne, n°4219, 10/6/2011
- Liberté de la presse : un sujet pour l'Union, n°4172, 30/03/2011
- Se former aux affaires européennes, n°4121, 18/1/2011
- L'union économique à marche forcée (pr hongroise), n°4111, 4/1/2011
- Traité de Lisbonne, un an après, n°4096, 3/12/2010
- Défense : quelle Europe après le pacte FR-UK, n°4093, 30/11/2010
- Aviation et écologie, n°4092, 29/11/2010
- Les Fonds structurels après 2013, n°4055, 4/10/2010
- L'Europe numérique a besoin d'audace, n°4043, 16/09/2010
- Retraites : réformes en vue, n°4013, 06/07/2010
- Ceci n'est pas une présidence (Belgique), n°4009, 30/06/2010
- Politique maritime intégrée : où en est-on ?, n°3981, 20/05/2010

L'agenda de l'Union

Mardi 8 novembre

PARLEMENT EUROPÉEN

AGENDA DU PRÉSIDENT

08h00 – 17h00 *Bruxelles*

■ 08h00 Réunion avec M. Herman Van Rompuy

■ 17:00 Ouverture officielle des travaux du comité de conciliation sur le budget 2012

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

COMMISSION DES BUDGETS

17h00 – 23h00 *Bruxelles, bâtiment*

Altiero Spinelli, salle 5G-3

Conciliation budgétaire : la conciliation a débuté le 1er novembre. Après un trilogue préparatoire le 3 novembre, ce sera la première réunion au cours de laquelle une délégation du Parlement européen et des représentants des 27 Etats membres et la Commission européenne discuteront du budget pour l'an prochain.

DÉLÉGATIONS

DÉLÉGATION D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS DU PE AU NICARAGUA

4 - 8 novembre, *Managua*

Élections générales (élections présidentielles, de l'assemblée nationale et du Parlacen)

Jour des élections: 6 novembre 2011

Liste des participants (7 députés européens) : Inés Ayala Sender, présidente, S&D, Espagne ; Filip Kaczmarek, PPE, Pologne ; Boguslaw Sonik, PPE, Pologne ; Ana Gomes, S&D, Portugal ; Juan Fernando López-Aguilar, S&D, Espagne ; Edward Kozusník, ECR, République tchèque ; Catherine Grèze, Verts/ALE, France

AUTRES ÉVÉNEMENTS

CONCILIATION BUDGÉTAIRE

17h00 – 23h00 *Bruxelles, Bâtiment*

Paul-Henri Spaak, salle 5G3

Conciliation budgétaire : la conciliation a débuté le 1er novembre. Après un trilogue préparatoire le 3 novembre, ce sera la

première réunion au cours de laquelle une délégation du Parlement européen et des représentants des 27 Etats membres et la Commission européenne discuteront du budget pour l'an prochain.

CONSEIL DES MINISTRES

CONSEIL AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES (ECOFIN)

Bruxelles

COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ (COPS)

Bruxelles

“CONFÉRENCE INTERNATIONALE „NEED TO KNOW. LE MONDE D'ESPIONAGE ET LA POLITIQUE. LES VISIONS DE L'EST ET DE L'OUEST”

8-9 novembre, *Bruxelles*

La conférence se penchera sur le renseignement contemporain, depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la période de la lutte contre le terrorisme, avec une attention particulière sur la période de la guerre froide. 25 à 27 interventions sont prévues.

Informations, inscription : http://www.ipn.gov.pl/portal/pl/617/15390/CALL_FOR_PAPERS_Miedzynarodowa...

Coorganisateur : Institut de la Mémoire nationale – Commission de la poursuite des crimes contre la nation polonaise, Centre d'études sur la guerre froide – Université du Danemark du sud, Pawel Zalewski, MEP (Parti populaire européen).

Contact : Anna Piekarska, e-mail : anna.piekarska@ipn.gov.pl ; Tél. 0048 22 431 83 70

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL EURES CONJOINTEMENT AVEC LE FORUM DES MANAGERS EURES

6-9 novembre, *Józefów, Pologne*

La Commission européenne aura pour charge de présenter les lignes directrices

concernant l'activité courante d'EURES dans les pays de l'EEE, le service des documents EURES, de favoriser l'échange d'expériences au sujet d'EURES dans les pays de l'EEE, etc.

SÉMINAIRE SUR LA POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE

7-8 novembre, *Varsovie*

L'objectif de la réunion est de discuter les défis actuels liés à la politique commerciale. La réunion est organisée en coopération avec la CE.

REUNION DES OFFICIERS DE LIAISON DE GARDE FRONTIÈRE

Kiev, Ukraine

Les menaces actuelles provoquées par l'immigration illégale et la falsification des documents. Elle est imposée par le règlement n° 377/2004 sur la création d'un réseau d'officiers de liaison chargés de l'immigration. A part ces officiers, y participeront les représentants des organisations internationales (IOM, UNHCR), de la Mission EUBAM, de la Représentation de l'UE en Ukraine et les représentants des organes de l'ordre juridique de l'Ukraine (Services frontaliers nationaux de l'Ukraine, le ministère de l'Intérieur et le Service de sécurité).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA BIODIVERSITÉ

7-9 novembre, *Varsovie*

L'objectif de la conférence est d'initier un débat sur le rôle et l'importance de l'aménagement du territoire dans la protection de la biodiversité en tant qu'outil de coordination et d'intégration des politiques intersectorielles permettant de renforcer l'efficacité en matière de protection de la biodiversité. Les expériences et les meilleures pratiques des Etats membres de l'UE seront présentées afin d'évaluer l'impact de l'aménagement du territoire sur les décisions en matière de protection des habitats et des espèces dans les zones Natura 2000 et en dehors de ces zones-là.

Organisateur : Direction générale de la protection de l'environnement
<http://prezidency.gdos.gov.pl>.

SOLIDARITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ : RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ DANS L'UNION EUROPÉENNE

7-8 novembre, Poznan, Pologne

La réunion regroupera des représentants de tous les États membres de l'UE/des États observateurs (Norvège, Suisse), des représentants des pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine), des représentants d'autres pays de la Politique européenne de voisinage, des représentants des États signataires de la Déclaration de Varsovie (entre autres la Turquie) et des États signataires potentiels. Lors de la conférence, les participants souhaiteront convaincre le Conseil de l'UE d'approuver un projet de conclusion et ensuite d'adopter la conclusion elle-même.

POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE ET POLITIQUE MIGRATOIRE – QUEL AVENIR?

Bruxelles

Le Centre d'études orientales polonaises (OSW) et le Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS, Institut universitaire européen) organisent une conférence sur la question : « Quel avenir pour la Politique européenne de voisinage et la politique migratoire ? », avec la participation de la Commissaire européenne aux Affaires intérieures, Cecilia Malmström. Dans la première moitié de 2011, l'Union européenne a décidé de revoir sa position à l'égard de deux de ses politiques majeures, à savoir la Politique européenne de voisinage et la politique migratoire. Agenda préliminaire de la conférence : Mot de bienvenue – Josep Borrell, président de l'UE Session d'ouverture - Cecilia Malmström, Commissaire européenne aux Affaires intérieures Session I : « La politique migratoire et sa place dans la Politique européenne de voisinage : objectifs et dimension politique ». Session II : « Après le printemps arabe : la mise en œuvre de la politique migratoire dans le cadre de la PEV ».

Localisation : Espace Banca Monte Paschi Belgio, Av. Auderghem 22-28.

COMMISSION EUROPÉENNE

DÉPLACEMENTS ET VISITES

- Mr José Manuel Barroso gives a keynote speech to the Congress at the ENPA's (European Newspaper Publishers' Association) 50th anniversary (Brussels)
- Ms Viviane Reding delivers the opening speech on 'The role of the press in democratic society' at the European Newspaper Publishers' Association 50th Anniversary Congress (Brussels)
- Ms Viviane Reding participates in a Roundtable with German managing partners of international law firms and leading German in-house lawyers
- Mr Joaquín Almunia meets the Directors General of the National Competition Authorities (NCAs) of EU 27, of EFTA Member States and of the European Surveillance Authority (Brussels)
- Mr Siim Kallas gives a keynote speech at the EUCAR Conference "Collaborative R&D for Automotive Innovation" (Brussels)
- Mr Antonio Tajani delivers the opening speech at the Conference "Une politique spatiale européenne au service de la société et des citoyens" (Brussels)
- Mr Antonio Tajani receives Mr Eric Besson, the French Minister of Industry
- Mr Janez Potocnik delivers a keynote speech at a conference entitled "Combating Food Waste in the EU" (Sheraton Hotel, Brussels)
- Mr Janez Potocnik receives Mr Leif Östling, CEO of Scania
- Mr Andris Piebalgs visits Uganda (7-10/11): meets with Mr Amama Mbabazi, Prime Minister; meets with Mr Yoweri Museveni, President; meets with Mr Sam Kuteesa, Minister for Foreign Affairs
- Mr Algirdas Semeta receives Mr Georghe Ialomitanu, Romanian Finance Minister (Brussels)
- Mr John Dalli attends a working lunch with the European Brands Association Board (Brussels)
- Mr John Dalli receives Mr Valeriu Tabara, Romanian Minister for Agriculture
- Ms Maria Damanaki at event on marine litter by the European Waste Free Oceans initiative (Oostende)
- Ms Kristalina Georgieva delivers the opening Address at "Combating malnutrition through Sustainable

intervention" EU/ASEAN (Royal Museum of Arts and History in Cinquantenaire Museum) (Brussels)

- Ms Kristalina Georgieva receives Mr Egemen Bagis, Minister for EU Affairs and Chief Negotiator of Turkey
- Mr Johannes Dahn receives Ms Annette Schavan, German Federal Minister of Education and Research
- Mr Johannes Dahn receives members of the Verband Österreichischer Wirtschaftsakademiker (association of Austrian academics of economy)
- Ms Connie Hedegaard receives Mr Ivan Miklos, Deputy Prime Minister of Finance of Slovakia
- Ms Connie Hedegaard receives Mr Leif Östling, President and CEO of SCANZA
- Ms Connie Hedegaard at the launch of EWEA's report "Wind Energy and EU Climate Policy" (Brussels)
- Mrs Connie Hedegaard receives Mr Eric Besson, Minister of Industry, Energy and the Digital economy
- Mr Stefan Füle receives the Vice-President of the European Investment Bank (EIB), Mr Wilhelm Molterer
- Mr László Andor receives Mr William Lacy Swing, Director General of International Organisation for Migration
- Ms Cecilia Malmström delivers a speech at the Centre for Eastern Studies (OSW) and Robert Schuman Foundation Conference on European Neighbourhood Policy and migration
- Ms Cecilia Malmström receives Mr William Swing, CEO of International Organisation for Migration (IOM)
- Ms Cecilia Malmström receives Mr Leif Östling, CEO of Scania
- Mr Dacian Cioloș in Portugal: visit of a farm, meeting with the Portuguese Minister for Agriculture Ms Maria de Assunção Cristas; meeting with farmers associations on the Reform of the Common Agriculture Policy (Coruche); meeting with members of the Commission for Agriculture and Rural Development of the Portuguese Parliament (Lisboa)

COUR DE JUSTICE

09h30

Première chambre

- Conclusions C-488/10 Propriété intellectuelle
 Celaya Empananza y Galdos International

Demande de décision préjudicielle
- Juzgado de lo Mercantil de Alicante
- Interprétation de l'art. 19, par. 1, du règlement (CE n° 6/2002 du Conseil, du 12 décembre 2001, sur les dessins ou modèles communautaires (JO 2002, L 3, p. 1) - Contrefaçon ou menace de contrefaçon
- Notion de tiers
Avocat général : Mengozzi

09h30

Grande chambre

■ Plaidoirie C-41/11

Inter-Environnement Wallonie et Terre wallonne

Demande de décision préjudicielle
- Conseil d'État (Belgique) - Évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement - Protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles - Annulation d'une norme nationale jugée contraire à la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil, du 27 juin 2001, relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (JO L 197, p. 30)
- Possibilité de maintenir, pendant une courte période, les effets de cette norme

TRIBUNAL

09h30

Troisième chambre

■ Plaidoirie T-214/06 Concurrence

Imperial Chemical Industries / Commission

L'annulation partielle de la décision C(2006) 2098 final de la Commission, du 31 mai 2006, relative à une procédure d'application de l'article 81 du traité CE et de l'article 53 de l'accord EEE (affaire COMP/F/38.645 - Méthacrylates), concernant un ensemble d'accords et de pratiques concertées, dans le marché européen des méthacrylates, consistant en la conclusion, la mise en oeuvre et la surveillance d'accords sur les prix, en l'échange d'informations, ainsi qu'en la participation à des contacts pour faciliter l'infraction ou, à titre subsidiaire, la réduction de l'amende infligée à la requérante.

09h30

Quatrième chambre

■ Arrêt T-274/07 Politique commerciale

Zhejiang Harmonic Hardware Products / Conseil

L'annulation partielle du règlement (CE) n° 452/2007 du Conseil, du 23 avril 2007, instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de planches à repasser originaires de la République populaire de Chine et d'Ukraine (OJ L 109, p. 12)

09h30

Quatrième chambre

■ Arrêt T-37/08 Droit institutionnel

Walton / Commission

L'annulation des décisions de la Commission, des 9 et 16 novembre 2007, de procéder à une compensation entre les sommes dues au requérant en exécution de l'■ Arrêt du Tribunal du 12 juillet 2007, Eagle e.a./Commission, rendu dans l'affaire T-144/02 et une créance sur le requérant prétendument détenue par la Commission

09h30

Quatrième chambre

■ Arrêt T-88/09 Aide d'État

Idromacchine e.a. / Commission

Un recours en indemnité visant à obtenir réparation du préjudice prétendument subi par les requérantes suite à la publication au Journal officiel de la décision de la Commission d'ouvrir une procédure formelle d'examen, en application de l'article 88, paragraphe 2, CE, en ce qui concerne la demande de l'Italie de prolongation du délai de livraison d'un navire chimiquier [aide d'État M586/2003, N587/2003, N589/2003 et C 48/2004 (ex N595/2003)] (JO 2005, C 42, p. 15), dans la mesure où cette décision mentionne le nom de la société requérante dans des termes qui porteraient atteinte à sa réputation

09h30

Deuxième chambre

■ Plaidoirie T-205/10 Propriété

intellectuelle

Cervecería Modelo / OHMI - Plataforma Continental (LA VICTORIA DE MEXICO)

Marque communautaire - Un recours en annulation formé par le demandeur de la marque verbale "LA VICTORIA DE MEXICO", pour des produits et services classés dans les classes 25, 32 et 43, contre la décision R 322/2009-2 de la

deuxième chambre de recours de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI), du 5 mars 2010, annulant partiellement la décision de la division d'opposition qui rejette l'opposition formée par le titulaire de la marque figurative communautaire comportant l'élément verbal "VICTORIA" et de la marque verbale nationale "VICTORIA", pour des produits classés dans les classes 31, 32 et 33.

15h00

Deuxième chambre

■ Plaidoirie T-342/09 Propriété

intellectuelle

Bard / OHMI - Braun Melsungen

(PERFIX)

Marque communautaire - Un recours en annulation formé par le demandeur de la marque verbale "PERFIX", pour des produits classés dans la classe 10, contre la décision R 1577/2007-5 de la cinquième chambre de recours de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI), du 4 juin 2009, rejetant le recours contre la décision de la division d'opposition qui refuse l'enregistrement de ladite marque dans le cadre de l'opposition formée par le titulaire des marques verbales nationale et internationale "PERIFIX", pour des produits classés dans la classe 10.

TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

09h30

Première chambre

■ Plaidoirie F-30/10 Statut des

fonctionnaires

De Fays / Commission

Fonction publique - La demande d'annuler la décision refusant de reconnaître l'origine professionnelle de la maladie dont la partie requérant est atteinte.

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**Table Ronde****5^E TABLE RONDE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE UE-BRÉSIL**

7-9 novembre, Porto, Portugal

The EU-Brazil Civil Society Round Table implements the provisions included in

the EU-Brazil Strategic Partnership as concerns civil society dialogue between both parties. Such institutional dialogue has been encouraged by the EU-Brazil Head of State Summits that were held so far and is included in the Joint Action Plan agreed by the parties. The general objectives of the round table include:

- to reinforce civil society dialogue, communication and mutual understanding between Brazil and the EU
- to provide a concrete civil society contribution to the implementation of the Brazil-EU Strategic Partnership by conducting frank discussions and extensive exchanges of views and research on topics of mutual concern on all issues covered by the Partnership, so as to promote economic growth and social progress in Brazil and in the EU

to complement the political dialogue and the parliamentary dialogue between the EU and Brazil

- to highlight the role that civil society consultative bodies can play in relations between the EU and Brazil
- to have its own input into the EU-Brazil Head of State Summits.

09h00-09h30

Réunion Bureau "Emploi, affaires sociales, citoyenneté", JDE60

09:30-17:30

Séminaire d'informations sur les institutions européennes et les enjeux de la future PAC, salle JDE 2252 - 2ème étage (BE Bâtiment Jacques Delors)

09h00-16h00

Forum du secteur privé CE/CPE PPP pour l'efficacité énergétique et l'environnement, VM3

09h30-13h00

SOC Section meeting (followed by the joint ECO/SOC/Europe2020 meeting on 8/11/2011 at 15h-18h30 and on 09/11/2011 at 9h30-12h45) JDE62

14h30-18h00

NAT/522 - Plan pluriannuel pour le stock de saumon de la Baltique: 1ère réunion du groupe d'étude, JDE61

15h00-17h00

Programme de parrainage du réseau Fabian Women's Networking, TRE7701

15h00-18h30

Réunion conjointe des sections spécialisées SOC et ECO et du Comité de pilotage Europe 2020: "Surmonter la crise: vers un programme d'action politique pour une reprise durable, JDE62

09h00-15h00

Information Seminar on the European institutions and the challenges of the future CAP, salle JDE 2252 - 2ème étage (BE Bâtiment Jacques Delors)

COMITÉ DES RÉGIONS

Conférence

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EUROPÉENNES, ACTIONS NOVATRICES ET EUROPE SOCIALE

Bruxelles

La crise économique, les nouveaux défis auxquels sont confrontés les Etats et en leur sein les collectivités territoriales, ont amené la commission européenne à proposer une stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive où l'innovation sociale à toute sa place. La communication intitulée « une Europe de l'innovation » accorde d'ailleurs un rôle majeur à la dimension sociale de cette innovation. L'innovation sociale cherche à apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés au quotidien par nos concitoyens et parmi eux les personnes âgées, les familles, les personnes en situation de précarité, etc. via la mise en place de nouvelles formes de solidarités et d'échanges, de nouveaux partenariats ou encore de nouveaux services. Ces initiatives forment un ensemble d'actions novatrices, échangeables et transférables, pouvant alimenter les réflexions au niveau des politiques sociales mises en œuvre au plan local et européen et des partenariats à développer. De nombreuses initiatives seront prises à l'échelon européen dans les mois à venir. Cette rencontre aura pour objectif de mieux cerner le concept d'innovation sociale, ses réalités, ses contours, ses moyens, mais aussi la reproductibilité et la pérennisation d'expérimentations dans la mise en œuvre de politiques sociales durables.

Localisation: CdR, Jacques Delors, salle 52, 09h45-16h30

CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES

Conférence

BILBAO ECODESIGN MEETING 2011

9 novembre, Bilbao, Pays Basque, Espagne

With the European Commission's support, and organized by the Basque Government and The Environment Basque Agency-IHOBE, Bilbao Ecodesign Meeting 2011 is an international forum on ecodesign which will bring together companies, the public administration, universities, technological centres and numerous experts in this field, in order to predict trends and future requirements, share experiences, learn about new projects and get further information about new ISO 14006 standard.

Localisation: Palacio Euskalduna
www.ihobe.net

Conférence

III EUROPEAN CONFERENCE "NET SOCIETY: NETWORKS & SOCIAL INNOVATION"

10 novembre, Bruxelles, Parlement européen

The European Conference represents an opportunity to debate on the challenges of adapting the societies of Europe and the world to the new Global Net Society, and to contribute to the development of culture and the economy, responsible and socially sustainable, based on knowledge and cooperation.

Organisation/support: Arthmedia, Basque Government, European Commission, Spanish Culture Ministry and other public and private institutions

Information, registration: <http://www.artechmedia.org/3EuropeanConference/>

To announce your events on these pages, contact: agenda@europolitics.info

TRIBUNE LIBRE

Pour une Europe « paix - active » au Proche-Orient

Ofer Bronchtein - Djémila Boulasha-Meziani (*)

L'actualité récente au Proche-Orient vient rompre l'immobilisme : candidature de la Palestine pour être un Etat membre de l'ONU ; son admission comme Etat membre de l'UNESCO ; libération de l'otage israélien Gilad Shalit et de 1027 prisonniers palestiniens après l'accord conclu entre Israël et le Hamas. Un des premiers vœux du soldat est « *que cet accord* » puisse servir « *la paix entre Israël et les Palestiniens.* »

Dans ce contexte et face au désengagement des Etats-Unis, l'Union européenne doit jouer sa carte : « *banquière de la paix* », « *ONG humanitaire* » ou leader de la paix au Proche-Orient ?

Depuis la déclaration de Venise en 1980, elle défend la solution de « *deux États qui doit passer obligatoirement par des négociations* ».

Cette position, revendiquée au sein du quartet dont elle fait partie avec la Russie, les Etats-Unis et l'ONU, n'a pas empêché l'enlisement des négociations. Comme si une certaine malédiction l'empêchait de sortir du catalogue des bonnes intentions !

Pourtant, l'UE est le premier partenaire commercial d'Israël avec lequel existe un accord d'association ; c'est le cas aussi avec l'Autorité palestinienne dont elle est le principal bailleur de fonds. Pourquoi ne pas user de ces leviers pour peser de façon plus déterminante sur ce conflit ?

L'UE dispose d'un autre atout : une histoire et une culture incontestables en matière de paix. Depuis le 16^e siècle, la recherche de la paix dans une Europe champ de batailles incessantes lui donnera une empreinte singulière. Le foisonnement d'idées pour soutenir la négociation, favoriser le dialogue et faire cesser les guerres sur le continent

débouchera sur un « *art de la paix* » qui constitue indéniablement une part essentielle de l'identité européenne basée sur la force du Droit. Ce capital forme un « *patrimoine mondial de l'humanité* », à l'instar de ce qu'a déclaré Lula, l'ancien président brésilien, à Paris en septembre dernier : « *Chaque fois qu' (...) on parle d'intégration régionale, on regarde vers l'UE* ». Il en est de même pour la paix. L'UE peut et doit mener une politique plus volontariste et plus audacieuse pour la paix.

On sait les Etats membres divisés sur ce conflit ; l'unanimité étant requise, les positions communes ne brillent guère par leur ambition. La création du Service Européen pour l'Action Extérieure (S.E.A.E) devrait aider à surmonter les rivalités nationales, formuler une véritable vision cohérente commune de long terme basée sur des intérêts partagés avec les Etats membres.

La paix au Proche Orient ne peut plus attendre ! Le coût du conflit est insupportable en termes de vies humaines : de part et d'autre, des dizaines de milliers de morts, des centaines de milliers de blessés, près d'un million de Palestiniens emprisonnés, une montée du terrorisme et des extrémismes ces 63 dernières années ; la perte financière dans la région est estimée à plus de 12 000 milliards de dollars depuis 1991, année du lancement du processus de paix de Madrid (*think-tank Strategic Foresight Group*).

Au Proche-Orient, la société civile, cet acteur qui s'affirme désormais, comme dans les printemps arabes, s'attache à « *faire la paix* », mue par l'espoir plutôt que par la peur, quand les pouvoirs en place en sont encore obstinément à « *faire* » la guerre.

Les citoyens de « *l'été israélien* » en interpellant leur gouvernement sur les questions sociales et économiques ont

pointé du doigt le besoin d'autres paradigmes dans la société que la « *menace perpétuelle* » justifiant l'état de guerre constant. Ils plaident, comme les acteurs du printemps arabe et les indignés du monde entier, pour plus de transparence, une démocratie directe, un partage plus juste des richesses ; exigences qui passent nécessairement par la paix. Non pas une « *paix froide* » mais une *paix vibrante d'humanité*, complexe certes, mais absolument incontournable.

Israélienne ou palestinienne, malgré les blocages politiques, la société civile œuvre pour que la paix ne soit pas une douce chimère. Tout comme le Forum International pour la Paix qui développe des projets multidisciplinaires, où des hommes et des femmes séparés par les murs de la violence, des politiques, du béton, osent tisser patiemment les fils, certes fragiles, de la paix. Progresser ensemble au travers de projets communs, renforcer le droit et la confiance (*forums d'élus locaux et d'interprofessionnels, plateforme d'échanges entre jeunes, zone industrielle commune, etc.*) ; c'est bien la dynamique de l'Europe.

Cette société civile en appelle à l'Union européenne, pour engager fermement les parties prenantes du Proche Orient vers la paix et décliner enfin en terme politique les initiatives de la société civile israélienne et palestinienne. ■

(*) Ofer Bronchtein, Président et fondateur du Forum International pour la Paix
<http://www.forumpourlapaix.com>
Djémila Boulasha-Meziani, Présidente et fondatrice d'EuropaNous

Europolitique ouvre ses colonnes à ses abonnés et leur permet d'exprimer un avis, d'apporter une information ou une analyse dans une page « Tribune libre ». La taille de toute contribution ne doit pas dépasser 4.500 signes ou caractères (très important : espaces comprises). Elle doit être accompagnée d'une version traduite en anglais et d'une photo de l'auteur au format jpg en haute définition (300 dpi), et envoyée à : redaction@europolitique.info. La rédaction d'Europolitique se réserve le droit de ne pas publier une contribution.